

Mobilité marchande et urbanisation

Les cas de Korhogo (Côte-d'Ivoire) et de Maradi (Niger)

Emmanuel GRÉGOIRE* et Pascal LABAZÉE**

Dans cet article, nous nous proposons de présenter des mouvements de population liés à des courants d'échanges. Il ne s'agira pas ici de décrire des flux migratoires, au sens démographique du terme, mais plutôt de mettre en évidence des pratiques de la mobilité, indissociables d'une pratique des affaires, mises en œuvre par des groupes marchands qui se meuvent dans des espaces étendus. Le profit motive l'activité des marchands ainsi que leurs déplacements, qu'ils soient temporaires ou durables : ils s'installent le plus souvent dans des lieux où ils estiment que leurs affaires pourront prospérer. Par là, ils peuvent créer des pôles de commerce actifs et attractifs au sein d'une région, et donner à leur urbanisation des traits spécifiques.

Les deux cités prises comme exemple dans cette étude — Korhogo, capitale du nord de la Côte-d'Ivoire et quatrième ville du pays ; Maradi, capitale commerciale et seconde ville du Niger — illustrent bien ce processus et sont en de nombreux points comparables : leur taille démographique est sensiblement identique (autour de 120 000 habitants) et leur croissance récente s'explique, pour partie, par les difficultés que connaît leur arrière-pays rural. Par ailleurs, ces villes ont un passé commercial qui a modelé leur développement, et leur position géographique est un atout important : Korhogo, situé non loin du Mali et du Burkina Faso, et plus encore Maradi qui bénéficie de la proximité du Nigeria, sont des villes frontalières qui tirent une rente de leur situation, due aux retombées des négoce officiels mais surtout clandestins avec les pays voisins. Enfin, toutes deux abritent des groupes marchands musulmans, les Dioulas et les

* Géographe CNRS, laboratoire de Sociologie et Géographie africaines, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

** Économiste Orstom, département Sud, 213, rue La-Fayette, 75480 Paris cedex 10.

Haoussas, dont les réseaux, très organisés et extrêmement mobiles, dominent le commerce ouest-africain depuis l'époque précoloniale et jouent encore actuellement un rôle non négligeable dans le monde des affaires.

Dans une optique comparative, on retracera le développement de ces deux villes en faisant ressortir les rôles respectifs du commerce et des migrations rurales dans leur urbanisation. Quelques aspects du fonctionnement des réseaux marchands seront ensuite analysés¹, notamment la distribution et la mobilité de leurs agents, d'une part, entre ces villes et leur campagne, d'autre part, dans un vaste espace d'échanges qui s'ordonne autour de villes-correspondantes.

KORHOGO ET MARADI : UNE URBANISATION MARQUÉE PAR LE COMMERCE ET PAR L'ISLAM

Des centres urbains et commerciaux depuis l'ère coloniale

La fondation de Korhogo, capitale historique du *Kiembara* — sous-groupe sénoufo installé sur la rive gauche du haut Bandama —, est attribuée au périple de Nanguin et d'anciens captifs venus au XVIII^e siècle du royaume mandé de Kong (BERNUS, 1961) ; elle est négociée par les migrants auprès de petites chefferies dioulas dispersées sur l'un des axes marchands qui relie la zone préforestière, où s'achète la cola, aux grandes cités consommatrices de la boucle du Niger ; ces enclaves islamisées assurent alors l'approvisionnement du commerce caravanier, et celui des clans (*kabila*) guerriers chargés de le protéger, par un prélèvement de grains auprès des agriculteurs voisins et par le contrôle des sociétés d'initiation. Des conflits armés ont certes opposé les migrants *kiebabele* (sing. *kiembara*) aux autorités dioulas, mais ils n'ont pas dégénéré en affrontements durables : à l'arrivée des *Kiebabele*, les bourgs dioulas ont en effet eu moins d'intérêt à conserver un mode de domination fondé sur l'entretien coûteux d'un appareil militaire, car l'expansion baoulé a verrouillé l'accès des marchés préforestiers et les a privés des ressources du commerce à longue distance. De plus, l'implantation des migrants a pris la forme d'un essaim de villages et de campements de culture, alimentés par la venue de divers sous-groupes sénoufos, de sorte que la densification de la boucle du Bandama a été propice à une reconversion générale des activités marchandes dioulas vers le commerce local, alors que le

¹ Ces analyses s'appuient sur des enquêtes de terrain réalisées à Maradi à partir de 1981 par Emmanuel GRÉGOIRE (on en trouvera une synthèse dans GRÉGOIRE, 1986) ; et à Korhogo de 1989 à 1992 par Pascal LABAZÉE.

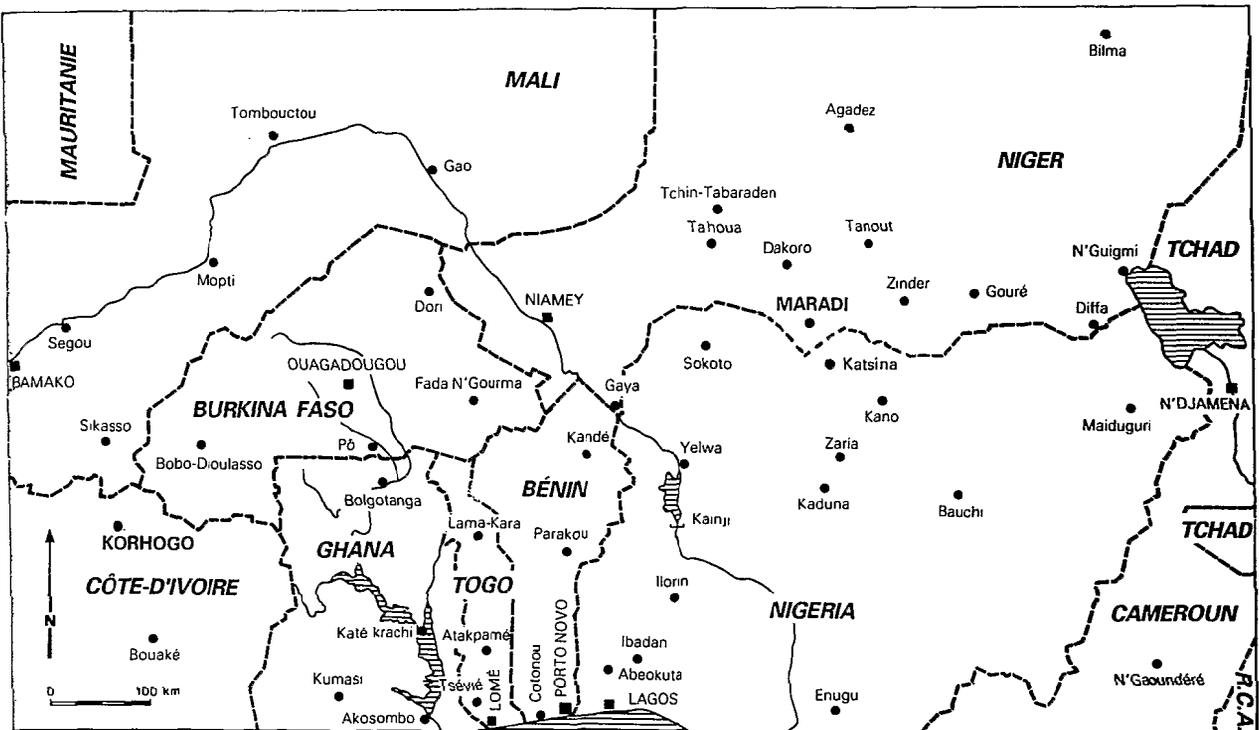


FIG. 1 — Carte de situation : Korhogo et Maradi.

débouché transrégional s'est considérablement réduit. L'organisation marchande s'adapte alors en se décentralisant, comme l'atteste l'implantation de quartiers dioulas au sein des principaux villages sénoufos de la région disposant d'un marché.

Longtemps, Korhogo demeure un bourg plutôt qu'une ville, cette notion étant d'ailleurs étrangère à la civilisation sénoufo. En effet, malgré la concentration de l'autorité régionale dans le matrilineage de Nanguin, différents facteurs s'opposent alors à la formation d'un appareil de domination spécialisé, centralisé, concentré en un site unique, et partant à l'émergence d'une cité pourvue d'un dynamisme démographique propre. Ainsi, l'institution militaire reste du seul ressort des sociétés villageoises d'initiation. Par ailleurs, le principe de filiation utérine tend à diversifier les lieux d'autorité régionale et la stratégie d'implantation d'alliés politiques dans les gros villages de la région, chargés d'administrer les campements alentours ; il réduit aussi la probabilité d'émergence d'un État centralisé. Enfin, les bourgs ne voient pas de leurs activités les quelques villages spécialisés dans l'artisanat du cuir ou la métallurgie, dans le tissage et la teinture des bandes de coton ; c'est par l'échange des grains, des tubercules et des condiments qu'ils en récupèrent la production, utilisée aux cérémonies funéraires, à l'acquisition de biens de prestige et de matériel militaire.

À la fin du XIX^e siècle, l'insertion du *Kiembara* dans l'espace géopolitique du KénéDougou puis dans l'Empire samorien modifie cet agencement politique singulier : l'autorité locale est sommée d'élaborer ses institutions spécialisées, de concentrer ses hiérarchies politiques, confessionnelles et économiques en un lieu unique, Korhogo, et aisément contrôlable par les pouvoirs tutélaires. Cependant, la croissance korhogolaise reste étroitement liée à celle des bourgs voisins où sont prélevés hommes et biens réclamés par les dominateurs. Aussi, au début de ce siècle, la cité ne se distingue guère de la dizaine de gros villages du poste administratif comptant plus de 2 000 habitants (DELAFOSSÉ, 1908).

Maradi s'inscrit au contraire dans une tradition urbaine ancienne. Sa fondation, au début du XIX^e siècle, remonte à la défaite des États haoussas face à la *jihād* d'Usman dan Fodio et à la volonté des descendants de la chefferie du Katsina, auxquels s'étaient joints ceux de Kano et du Gobir, d'en faire une place forte afin de chasser les troupes peules de leurs anciens fiefs. Aussi Maradi compte, encore maintenant, dans sa population les héritiers de l'État du Katsina, faisant d'elle une authentique cité haoussa. L'État de Maradi est alors centralisé et doté d'institutions multiples — notamment militaires — qui reprennent celles qui existaient auparavant dans le Katsina (DAVID, 1964). Toutefois, jusqu'à la colonisation, Maradi reste une

cité guerrière et l'insécurité qui règne dans sa région détourne les courants d'échange, notamment transsahariens, vers sa voisine Zinder.

La « paix coloniale » favorise, tant à Korhogo qu'à Maradi, le développement et la concentration des activités marchandes, ainsi que l'implantation de réseaux de commerce opérant à l'échelle interrégionale à partir d'une base urbaine. Dans la région de Maradi, la conquête fige les belligérants sur leurs positions, assurant ainsi la sécurité nécessaire aux échanges, tandis que la ville, située au sein d'une région agricole peuplée, peut participer activement au commerce de traite. Dans la savane ivoirienne, la destruction de la cité marchande de Kong par les armées de Samori, puis la pacification de la zone forestière fournissent à Korhogo les conditions nécessaires à son insertion dans les courants d'échange interrégional², que ces derniers aient été ou non contrôlés par l'administration.

Des centres administratifs tirant leur dynamisme du commerce

De petite cité guerrière, Maradi devient sous la colonisation un chef-lieu de cercle, puis de département à l'indépendance du Niger. Sa croissance va toutefois reposer davantage sur ses fonctions commerciales : elle devient un centre de traite, assurant la collecte et le transport des arachides produites par son arrière-pays et la diffusion des marchandises diverses (articles de traite) importées de métropole. Si la traite arachidière, encouragée par la puissance coloniale, connaît un premier essor entre les deux guerres, notamment avec l'implantation de maisons de commerce européennes, c'est surtout au cours des années cinquante et soixante qu'elle prend une ampleur véritable et a un impact sur le développement de la ville — 8 000 habitants environ en 1945, près de 30 000 en 1973.

L'essor de Maradi aurait pu souffrir de l'abandon de la culture arachidière par la paysannerie, qui entendait donner la priorité aux cultures vivrières dont la pénurie s'était fait durement sentir pendant la sécheresse de 1973-74. S'il n'en a rien été, c'est grâce à la diversification de ses activités qu'elle a progressivement entreprise en jouant sur sa proximité du Nigeria. En coupant le nord de ce pays de ses débouchés habituels sur la mer, la guerre du Biafra (1967-1970) donne une première impulsion au commerce frontalier avec des villes telles que Kano et Katsina. Ce n'est néanmoins qu'à partir de 1974 que s'organisent d'importants mouvements d'import-export

² C'est ce que confirme l'administrateur Clozel, en juillet 1907, lorsqu'il signale dans un rapport de tournée dans le Baoulé et la région de Kong (archives AOF, 5G66) que les affaires se traitent désormais à Bondoukou, Korhogo, Maninian.

de marchandises — tissus et cigarettes en particulier — qui transitent ainsi par Maradi avant d'être introduites en fraude au Nigeria qui en a interdit l'importation pour protéger ses propres industries.

La traite a, en son temps, favorisé l'activité de commerçants aisés souvent liés à la chefferie active en ce domaine, mais aussi d'hommes qui ont su gagner la confiance des Européens, traitants indépendants ou représentants locaux des firmes coloniales, et dont ils sont alors les intermédiaires attirés. On trouve parmi eux des Gobiraouas et des Katsinaouas originaires de Maradi ou de son arrière-pays proche. Le négoce avec le Nigeria donne naissance, quant à lui, à un groupe de riches marchands plus modernes et entreprenants, les *alhazaï*, très liés à leurs partenaires nigériens par des réseaux commerciaux occultes (GRÉGOIRE, 1991 b). Au fur et à mesure de leur accumulation, ces *alhazaï* diversifient leur activité dans le transport, l'immobilier, l'agriculture et l'élevage ainsi que dans de multiples autres commerces.

Ville sans tradition marchande, Maradi est d'abord devenue un pôle de traite arachidière, puis un centre actif d'échanges avec le Nigeria sous l'impulsion des *alhazaï*, si bien qu'elle est à présent la seconde ville du Niger — 65 000 habitants en 1981, plus de 120 000 aujourd'hui. Très actif jusqu'en mai 1984, ce commerce frontalier avec le Nigeria, pilier de la prospérité de cette cité, a toutefois été perturbé par l'introduction rapide de nouveaux billets de banque, puis par la fermeture des frontières terrestres de ce pays d'avril 1984 à février 1986 : le général Buhari, qui présidait aux destinées de la Fédération, voulait alors mettre un terme à la fraude qui avait pris des proportions importantes, tant avec le Niger qu'avec le Cameroun et le Bénin.

Les échanges transfrontaliers, qui n'ont cependant jamais vraiment cessé pendant la fermeture de la frontière — la contrebande se jouant aisément de cette mesure —, reprennent « officiellement » après sa réouverture, mais dans une conjoncture nouvelle née des mesures d'assainissement prises par le gouvernement de Lagos, en particulier la libéralisation de l'économie et la dévaluation progressive de la naïra. Ce nouveau contexte affecte le transit car le passage de nombreuses marchandises par Maradi devient inutile — celles-ci peuvent être importées librement. Quant à la dévaluation de la naïra³, elle entraîne une diminution du pouvoir d'achat en francs CFA des Nigériens et une baisse sensible de leurs commandes, comme l'atteste la baisse des recettes douanières du poste de Maradi : de plus de 4,4 milliards de francs CFA en 1982-83, celles-ci chutent à 2,8 milliards en 1986-87 et à près de 1,7 milliards en 1988-89. L'activité de la ville

³ Entre avril 1986 et février 1988, la naïra est dévaluée de 435 % par rapport au franc CFA sur le marché officiel, et de 60 % sur le marché noir qui régit les échanges à Maradi.

n'est donc plus aussi florissante que par le passé, d'autant qu'elle souffre également de la récession économique qui touche actuellement le Niger, et des difficultés de l'État qui n'a plus les moyens d'investir et d'influer sur le développement économique, en raison notamment de la chute de ses recettes minières (uranium).

En dépit de l'échec de son industrialisation, tentée à la fin des années soixante-dix principalement à l'initiative de l'État, ce sont donc des facteurs commerciaux qui sont à l'origine de l'essor de cette agglomération, située au sein d'une région agricole, avant que les migrations rurales ne prennent le relai notamment lors de la sécheresse de 1984. Cependant, un autre facteur a également contribué à sa croissance : l'islam.

L'islamisation de Maradi s'est opérée de façon concomitante au développement du commerce (GRÉGOIRE, 1991 a) ; les *alhazai* ont joué en ce domaine un rôle non négligeable en prenant en charge marabouts et élèves coraniques originaires de la brousse, et en édifiant des mosquées dans les quartiers. Dans une étude, HERRY (1990) note à ce propos :

« l'importance des migrations liées à l'essor de l'islam dans la région ; cet essor peut être considéré comme l'un des facteurs importants de la croissance de la ville et de son évolution socio-économique ».

Cet auteur montre bien, à partir de l'étude d'un échantillon de 300 immigrants enquêtés en 1985, que ces migrations religieuses sont depuis longtemps l'une des principales raisons de la venue en ville, avec celles liées à l'exercice d'un commerce (cf. tabl. I)

TABLEAU I
Immigrants pour motifs religieux à Maradi en pourcentage des immigrants totaux selon la période d'arrivée en ville

Année d'immigration	Avant 60	1960-69	1970-73	1974	1975-79	1980-83	Après 1984
Immigrations pour motifs religieux (%)	13,8	15,7	18,8	16,7	18,9	11,3	11,8

Source : Cf. HERRY (1990).

L'importance du facteur religieux dans la migration se retrouve dans la structure de l'emploi, puisque marabouts et élèves coraniques représentent près de 10 % de la population des 15-65 ans. Il convient de noter que l'islam aide aussi parfois, en pays haoussa, à s'insérer dans les réseaux de commerce, quelques marabouts étant devenus de grands *alhazai*.

Comme pour Maradi, les fonctions administratives assignées à Korhogo semblent avoir moins soutenu l'urbanisation que le commerce et l'islam. Parmi les localités de la colonie ivoirienne érigées en centres administratifs de premier rang dès le début du siècle, Korhogo constitue en effet une exception du fait de son taux de croissance modéré, et ce jusqu'en 1975 (DUREAU, 1987). Encore celui-ci est-il stimulé par les activités marchandes urbaines après la réouverture de la route reliant Sikasso au nord de Gouro et au Baoulé. La base du commerce local, jusqu'alors limité aux échanges des bandes de coton tissées et teintes par les Dioulas contre les surplus vivriers des agriculteurs sénoufos, se redéploie en ville autour du trafic interrégional. Les produits locaux sont collectés puis rapportés à Korhogo — raphia, graines huileuses, néré et karité — avant d'être évacués : ils animent des « courants d'échange entre la région nord du Cercle et celle du sud » et s'exportent même jusqu'à Bobo-Dioulasso (Archives nationales de Côte-d'Ivoire, 1911 : 32) ; l'approvisionnement en grains et en viande de Bouaké renforce aussi la fonction marchande de Korhogo, et l'insère dans un vaste cycle d'échange riz-cola-bétail⁴. Participent à ce commerce les *Kabila* des bourgs dioulas de Kadioha et Boron, venus tôt s'installer au quartier Koko de Korhogo, ainsi que des familles maraboutiques originaires de Kong, qui dispensent un enseignement coranique et emploient leurs dépendants au courtage et à la confection de bandes tissées. Progressivement, la ville *kiembara* devient un centre islamique important, dont les hiérarchies sont entretenues par les ressources des grandes familles dioulas. Ces dernières n'ont cependant pas le monopole du contrôle sur les marabouts et les enseignants coraniques. Ils doivent s'accommoder de l'arrivée de religieux venus de Dia, Nioro, Sikasso ou Bobo-Dioulasso à la demande des chefs kiébabélés, soucieux d'entretenir la concurrence entre les différents prétendants aux hiérarchies et aux prestiges religieux.

Toutefois, au moment même où Korhogo bénéficie de la réouverture des grands axes marchands, l'abolition de l'esclavage transforme le mode d'accumulation des négociants, et par là leur organisation : l'emploi de captifs par les Dioulas du *Kiembara* reste en effet élevé au début du siècle — environ trois captifs pour un homme libre, utilisés aux travaux agricoles, à l'artisanat, à la manutention ou au transport des marchandises. Ils constituent aussi un instrument de paiement et une réserve de valeur qui, en tant que telle, étalonne le niveau de réussite commerciale. Or, l'utilisation des captifs domestiques lors d'expéditions caravanières a été réprimée dès le début du

⁴ En 1924, la subdivision concentre les deux tiers du capital bovin du nord et fournit 1 550 bœufs de boucherie auxquels s'ajoutent la revente non contrôlée d'animaux.

siècle, la libération de la main-d'œuvre chargée de produire les biens de subsistance n'intervenant qu'à la fin de la première décennie. Cette libération précipite la paupérisation des petits négociants et de quelques segments marchands et maraboutiques jusque-là aisés. N'échappent au déclin économique que les commerçants à même de mobiliser en nombre des dépendants familiaux ou des clients — souvent recrutés parmi les anciens captifs et les colporteurs en faillite —, et de s'appuyer sur un réseau d'informateurs spatialement dispersés afin de participer au cycle interrégional riz-cola-bétail qui s'affirme après 1910. Pour ce pôle dominant de la sphère marchande, l'accumulation d'un cheptel remplace alors celle des captifs dans la fonction de valeur-refuge aisément convertible. Quelques grandes familles marchandes de Korhogo parviennent ainsi à conforter, d'une part, leur position hiérarchique dans le commerce transrégional, dispersant pour ce faire leurs dépendants dans l'espace d'échange, et à investir, d'autre part, une partie non négligeable de leurs ressources dans l'éducation religieuse des aînés de lignage. En leur sein, la division du travail marchand et confessionnel se perpétue et assure aujourd'hui encore des avantages cumulés d'une réelle efficacité commerciale et d'un prestige religieux reconnu dans l'espace interrégional. Il reste que, dans la fraction dominante de la sphère commerciale korhologaise, des dépendants de chefs de réseaux qui résident dans les grands sites marchands du nord — Bamako, Djenné, Mopti, Sikasso — peuvent s'insérer au début du siècle, réactivant pour la circonstance les liens territoriaux et religieux qui les unissaient autrefois aux Dioulas autochtones. Ils deviennent d'actifs intermédiaires auprès des chefs *kiembara* désireux de se constituer un cheptel. Jouant sur les sollicitations contradictoires de l'administration et de la traite, la fraction dominante de la sphère commerciale, organisée en réseaux, trouve, dans sa situation d'agent des compagnies européennes, les ressources qui lui permettent, simultanément, de vitaliser des cycles marchands locaux et interrégionaux échappant au contrôle colonial. Bien que renforcé pendant les années vingt, le dispositif de surveillance commerciale n'empêche ni la circulation clandestine de caravanes parties de Guinée, du Mali et de Haute-Volta qui transitent à Korhogo, ni l'intensification de formes locales d'échange immédiat.

À l'Indépendance, Korhogo compte environ 20 000 habitants, soit moins de 10 % des effectifs de la subdivision. Néanmoins, une césure entre les rythmes de peuplement des campagnes et de la ville commence à apparaître : de 1963 à 1975, la croissance korhologaise tient pour moitié à l'afflux de ruraux du département qui subissent les effets de la « politique d'abandon des régions de savane » (AUBERTIN, 1983) et, dans une moindre mesure, à l'installation de ressortissants maliens et guinéens, venus étoffer les circuits de commerce. Cette rupture s'est depuis lors accentuée : vecteur principal

de l'augmentation du nombre d'habitants de la préfecture⁵ — la ville concentre en 1988 près du tiers de la population départementale —, la croissance korhogolaise semble bien corrélée à la stagnation relative, voire au dépeuplement des sous-préfectures du sud et de l'est de la ville, le démantèlement du dispositif de soutien à la riziculture régionale et plus récemment la réduction des prix d'achat du coton — principale culture de rente dans le nord de la Côte-d'Ivoire — accélérant ces migrations. Contrairement aux villes moyennes de la zone forestière, qui se seront longtemps nourries de la vitalité économique de leur arrière-pays, c'est à la fragilisation des systèmes de production rurale (LE ROY, 1989) puis à la crise des revenus agricoles, enfin à l'absorption par la commune des terres et de l'habitat des villages voisins que Korhogo doit son essor démographique.

Depuis dix ans, la crise ivoirienne se manifeste à Korhogo par un glissement dans la nature et la dimension des activités économiques urbaines. L'inventaire des établissements du secteur dit moderne et intermédiaire hors transport fait apparaître la part élevée des unités dégageant moins de 2 millions de francs CFA annuels de chiffre d'affaires. Elles représentent désormais près des deux tiers des établissements urbains, leur contribution aux recettes municipales passant de 2 % à 8 % de 1982 à 1988. Cet inventaire atteste aussi de la croissance du nombre et de la part des commerces dans l'activité d'ensemble (ceux-ci représentent 46 % des établissements korhogolais, sans considération de leur taille) et, pour les seules activités à faible chiffre d'affaires, d'un quasi-monopole de l'artisanat de production, de réparation, et de la distribution — 87 % des établissements. En regard des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions de francs CFA — soit sept établissements industriels, 35 établissements commerciaux —, et dont l'activité, l'emploi et le capital net immobilisé ont globalement régressé dans les cinq dernières années, on peut prendre la mesure de la dispersion croissante des activités économiques urbaines, en particulier celles de la distribution. Si l'on peut douter que la sphère basse du commerce puisse durablement absorber les exclus des systèmes productifs villageois et urbains, du moins les accueille-t-elle de façon occasionnelle et passagère, dans le cadre de parcours professionnels où se multiplient les expériences et les changements d'état. La contraction des revenus distribués en ville par le secteur moderne privé et parapublic constituée du reste un puissant levier dans la prolifération des activités de détail et microdétail, susceptibles d'approvisionner les marchés au moindre

⁵ Entre 1975 et 1988, l'augmentation de la population urbaine contribue pour plus de 40 % à la croissance départementale.

coût, en particulier lorsqu'elles se fournissent auprès des circuits de commerce qui s'approvisionnent au Mali et au Burkina Faso.

Cette brève genèse du développement de Maradi et Korhogo laisse entrevoir l'influence présente de leur arrière-pays dans leur essor respectif. Si, depuis la paix coloniale, leur fonction marchande a été un facteur permanent d'urbanisation, l'impact des migrations d'origine rurale est plus récent : dans ce processus, le rôle de la sphère marchande n'est pas négligeable, celle-ci contribuant à l'absorption de nombreux migrants. Urbanisation et crise du monde rural vont désormais de pair à Korhogo. La situation de Maradi diffère en ce qu'elle a connu un premier essor grâce à la traite arachidière et aux activités induites (transports, manutention, huilerie) avant de bénéficier du flux des ruraux chassés par la sécheresse. Dans les deux cas, ville et campagne restent étroitement liées, et l'on ne peut s'en tenir à un schéma dualiste qui, aux plans des pratiques économiques, de l'occupation foncière ou des usages culturels, les opposerait.

Les continuités entre la ville et la campagne

En période de crise, les propriétés différentielles de Korhogo et des campagnes voisines font l'objet d'une exploitation systématique de la part des citadins et des ruraux. Le village devient un lieu privilégié de placement de l'épargne de précaution pour les urbains aisés qui redoutent les effets de la récession des activités korhogoïses. Réciproquement, la ville est utilisée par les ruraux à la valorisation directe, par des circuits courts, des productions agricoles négligées par les filières marchandes ; de même est-ce en ville que les migrants sénoufos installés sur les terres vacantes de Dianra et Mankono dépensent l'essentiel de leurs revenus cotonniers. Comme à Maradi, le calendrier agricole impose à Korhogo ses rythmes et sa logique économique : en saison de culture, le marché central se vide d'une partie de ses commerçants, alors absorbés par les travaux champêtres (juillet à octobre) ; la moyenne mensuelle des taxes de place chute de 13 % par rapport aux prélèvements effectués de janvier à avril. L'activité du marché peut, à cette période, se passer de ces commerçants-cultivateurs et tourner au ralenti sans risque pour l'approvisionnement urbain : tous les six jours, les ruraux investissent la ville et vendent directement le produit des premières récoltes — igname, maïs et produits maraîchers —, profitant de la hausse des prix de détail.

Par ailleurs, le retournement de conjoncture des années quatre-vingt a porté un coup d'arrêt au secteur locatif des quartiers résidentiels et semi-résidentiels (ainsi, le tiers des parcelles attribuées entre 1983 et 1985 au quartier « Résidentiel 3 » ne disposait pas en 1989 d'un

bâti habitable) et a provoqué un repli des populations à revenu intermédiaire vers la périphérie malgré la chute des loyers en centre-ville. L'incorporation des marges rurales dans le tissu korhologais conduit en outre au grippage des procédures de lotissement imposées par l'administration afin de densifier les extensions urbaines. Celles-ci sont soumises aux sollicitations conjointes des agriculteurs des villages qui revendiquent un droit de propriété coutumière, des urbains demandeurs de titres de concession ou d'un droit d'occupation, enfin des ruraux venus récemment en ville. De sorte qu'à la ville légale, créée à l'avantage des attributaires désignés par l'administration, se substitue une ville réelle où l'occupation légale représente, parfois, à peine 35 % des lots disponibles.

Nombre de migrants durablement insérés dans les activités urbaines assistent leurs parents agriculteurs. Une enquête que nous avons menée en 1990 montre que 55 % des commerçants korhologais originaires du département adressent une aide régulière, argent ou céréales, à au moins un parent du village, 70 % participant régulièrement aux cérémonies locales. Les plus aisés de ces marchands y bâtissent un logement et contribuent financièrement à l'édification d'infrastructures, de lieux de culte. Il n'est pas rare que la création et le devenir de petits commerces urbains soient désormais le fruit des logiques rurales de survie : c'est parfois à partir du revenu cotonnier, confié à un membre de la famille, qu'un négoce s'ouvre en ville dont le bénéfice retourne au village. La campagne peut être aussi, pour ses propres originaires, un espace de migration temporaire qui, occupé le temps d'une saison agricole, génère des ressources investies en ville dans un but professionnel.

Ce continuum entre monde urbain et milieu rural caractérise aussi la région de Maradi où une grande partie des citadins sont originaires des villages voisins et y ont conservé de solides attaches. Il se renforce depuis 1973-74, dans la mesure où la croissance de Maradi est désormais portée par la migration de ruraux qui, touchés par les sécheresses successives, ne trouvent plus en brousse des moyens de subsistance suffisants. En effet, si l'on ne rencontre pas, dans cette zone, de paysans sans terres, beaucoup d'entre eux possèdent des parcelles de surface réduite et de faible rendement qui ne les assurent pas d'une récolte régulière et suffisante. Pour ceux-là, il n'y a plus d'avenir au village et ils vont grossir peu à peu les rangs de ceux qui cherchent en ville des perspectives de vie que la campagne n'offre plus (RAYNAUT, 1992).

HERRY (1990) a bien fait ressortir les incidences de ces périodes de sécheresse sur la croissance démographique de Maradi ; en 1974, de même qu'en 1984, il note une accélération des flux :

« une partie des migrants chassés contre leur gré du village ayant transformé une migration temporaire et de circonstance en une installation définitive en ville ».

TABLEAU II
Périodes d'arrivée d'un échantillon d'immigrants à Maradi

Périodes	Effectifs	%
1945-1959	27	11,4
1960-1969	37	15,6
1970-1974	32	13,6
1975-1979	57	24,2
1980-1984	83	35,2
TOTAL	236	100

Source : Cl. HERRY (1990).

Les flux d'immigrants semblent augmenter à partir de 1980 et expliquent, pour partie, que Maradi ait pratiquement doublé sa population en l'espace de dix ans. Si le croît naturel est estimé à 3,5 % l'an, le taux de migration nette est de 4,5 %. C'est donc environ 5 500 personnes qui s'installent chaque année en ville, cette ponction restant toutefois modeste au regard de la population du département (près de un million quatre cent mille d'habitants).

Les diverses tentatives entreprises pour remédier aux effets de la crise rurale ont pu aussi avoir un impact sur l'urbanisation de Maradi. Ainsi, un projet de développement de la productivité en agriculture sous pluie a été mis en place après la sécheresse de 1973-74. Si l'on ne dispose d'aucune évaluation d'ensemble des résultats obtenus, il semble que les sommes très élevées alors dépensées ont davantage servi à entretenir une bureaucratie locale, ainsi qu'à financer la construction, le commerce et la petite industrie de la ville où le projet avait son siège plutôt qu'à assurer le développement de son arrière-pays, ce qui était pourtant l'objectif initial.

Un dernier aspect des relations ville-campagne mérite d'être souligné : l'importance de la production agricole des citadins. Une enquête socio-économique⁶ concernant en 1984 un échantillon de 5 000 Maradiens, dont près de 700 chefs de ménage de sexe masculin et en âge de travailler, a montré que près de 16 % d'entre eux se livrent

⁶ Programme pluridisciplinaire « Croissance urbaine et santé : le cas de Maradi (Niger) » sous la direction de Claude RAYNAUT, université de Bordeaux-II - Grid, 1984-85.

à l'agriculture en hivernage. En ajoutant à ces derniers les citadins, commerçants et fonctionnaires notamment⁷ qui, sans travailler eux-mêmes la terre, exploitent des champs en hivernage, c'est près de 30 % de ses besoins vivriers que la ville assure ainsi par autoproduction. À Korhogo, en 1992, notre inventaire des activités concernant les membres de 200 ménages indiquait également que 7.5 % des chefs de ménage pratiquaient l'agriculture ou l'élevage en activité principale ; par ailleurs, 50 % des ménages avaient, l'année précédente, exploité un champ, une parcelle, ou pratiqué l'élevage, principalement en vue d'une consommation domestique.

Dans le cadre des relations ville-campagne, les réseaux commerciaux qu'ont tissés les riches *alhazai* et les marchands dioulas jouent un rôle majeur, du point de vue de la circulation des hommes et des biens. Ces deux villes sont des foyers d'où ces réseaux s'irradient, tant vers l'arrière-pays que vers des contrées plus éloignées.

LES RÉSEAUX MARCHANDS MARADIENS ET KORHOGOLAIS

L'organisation des réseaux marchands : l'exemple du commerce des vivres en pays haoussa

Les réseaux marchands haoussas et leurs multiples ramifications peuvent être mis en évidence en prenant l'exemple du commerce des denrées vivrières. Pour ce négoce, les *alhazai* ont mis en place un dispositif tout à la fois structuré et souple, où le nombre des agents et leur implantation géographique évolue selon l'état du marché. Sommet du réseau, l'*alhaji* dispose d'entrepôts et d'un parc de véhicules. C'est lui, détenteur des capitaux, qui décide de la date et du montant des achats. Il confie alors cette tâche à des dépendants (*barwai*, sing. *bara*) qu'il a installés dans les grosses bourgades du département. Un riche *alhaji* peut ainsi disposer d'une dizaine de *barwai*. Chacun de ces *barwai* a sous sa responsabilité une poignée d'acheteurs à qui il remet sacs et argent afin d'acheter les céréales aux paysans. Ces acheteurs sillonnent les marchés de brousse et ont avec eux des rabatteurs qui attendent les paysans à l'entrée même des marchés, incitant ces derniers à apporter leur récolte à leur patron.

La collecte des céréales s'opère donc de manière très hiérarchisée, chaque intervenant étant rémunéré à la commission par son patron.

⁷ Les grands commerçants possèdent souvent de vastes domaines en brousse — jusqu'à plusieurs centaines d'hectares —, qu'ils exploitent parfois avec du matériel mécanisé.

Ce système, déjà opérationnel pendant la traite arachidière, part donc de la ville pour s'étendre jusqu'aux localités les plus reculées de la brousse ; il permet aux négociants de Maradi de contrôler un nombre important d'agents et d'inscrire leur activité dans de vastes espaces. L'extrême flexibilité de ces réseaux rend possible une adaptation rapide aux aléas de la conjoncture : si les récoltes sont mauvaises au Niger, les *alhazai* se tournent alors vers leurs correspondants nigériens avec lesquels ils concluent un accord sur les prix et les quantités à livrer (ils versent alors un acompte, le solde étant réglé à la livraison). Ils peuvent également envoyer leurs dépendants acheter du mil directement sur les marchés du nord du Nigeria auprès des producteurs et des petits commerçants. Dans tous les cas, ils parviennent à se procurer les céréales nécessaires, en recourant à la fraude puisque le Nigeria interdit les exportations de vivres pour protéger son propre approvisionnement ; ils ont souvent ainsi permis au Niger de combler son déficit vivrier.

De même que pour la collecte, la vente de céréales requiert la mobilisation des membres des réseaux établis, quant à eux, dans les lieux de consommation. Ainsi, les *alhazai* ont des correspondants ou des dépendants à Niamey et à Agadez auxquels ils envoient régulièrement des céréales. Enfin, quelques-uns d'entre eux sont en relation avec des firmes multinationales européennes ou asiatiques du négoce en grains — riz notamment —, ces denrées étant destinées au marché nigérien et à la réexportation au Nigeria.

L'emprise spatiale des réseaux de commerce

Compte tenu de la diversité des activités des *alhazai* de Maradi, leurs réseaux investissent des espaces étendus et diversifiés qui couvrent à la fois les niveaux local, régional, national et transfrontalier. Aussi leur activité, dont Maradi est le centre, touche non seulement les villages et les marchés de brousse, mais encore tout un ensemble de villes : au Niger, Niamey où certains d'entre eux ont investi dans l'immobilier, l'exploitation de salles de cinéma voire d'hôtels, de même qu'Agadez, Zinder et Tahoua ; au Nigeria, Katsina et Kano où quelques-uns possèdent des immeubles et des véhicules de transport, ainsi que les villes-marchés du nord de ce pays telles que Gusau, Danbatta, Kaura Namoda. Il arrive qu'ils se rendent à Lagos dans la journée pour y traiter des affaires. En prenant l'avion tôt le matin à Kano, ils peuvent être de retour le soir à Maradi. Dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, les *alhazai* ont des correspondants comme à Lomé ou Cotonou — pour l'import-export de cigarettes —, à Abidjan pour le commerce de l'oignon, à Bobo-Dioulasso pour celui de la noix de cola ; des partenaires occasionnels se trouvent aussi en Algérie et au Mali.

Il est également fréquent que ces *alhazāi*, tout au moins les plus jeunes d'entre eux, se rendent en Europe pour y chercher des partenaires ou se procurer des produits afin de répondre à une demande précise. Des commerçants se rendent actuellement plusieurs fois par an en Belgique pour y acheter des véhicules d'occasion, ramenés par leurs dépendants des ports de Lomé et de Cotonou jusqu'à Maradi où ils sont vendus à des clients nigériens.

À ces destinations, il faut ajouter l'Arabie Saoudite, lieu du pèlerinage à La Mecque effectué régulièrement, d'où ils rapportent de nombreuses marchandises (bijoux, matériel Hi-Fi, etc.), qui sont parfois revendus avec profit au Niger.

Ces commerçants inscrivent donc leur activité sur des espaces qui débordent le seul continent africain. Sans cesse en déplacement pour affaires, ils ne changent cependant pas de lieu de résidence et reviennent toujours à Maradi où leur famille demeure, où ils retrouvent également l'amitié des leurs à l'écoute de leurs périple et avec lesquels ils échangent des informations. Comme dans les réseaux marchands dioulas, un principe de mobilité se fait jour : la fréquence et la durée des déplacements dépendent de la position occupée dans la hiérarchie commerciale ; l'on peut avancer qu'elles diminuent à mesure que les marchands s'élèvent au sein de cette hiérarchie. Ce sont les cadets qui circulent, changent de place marchande en fonction des besoins du réseau de commerce. Ainsi, les plus grands *alhazāi* ne se déplacent guère qu'à Niamey pour y rencontrer le pouvoir politique, et ne vont pas personnellement au Nigeria où leur activité frauduleuse est connue.

Réseaux de commerce et aventures individuelles : Une modification du peuplement marchand, finalement contrôlée par les réseaux

Les réseaux de commerce représentés à Korhogo sont dotés de ressources financières, de systèmes d'information et d'un capital de relations qui leur assurent, depuis l'ère coloniale, le contrôle des activités commerciales avec les places de Sikasso, Koutiala (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ; pourtant, ces réseaux subissent désormais les effets de la concurrence des petites et moyennes entreprises contrebandières qui tendent, pour deux raisons, à se multiplier en ville. D'une part, comme nous l'avons suggéré précédemment, la chute de la consommation par tête dans le nord de la Côte-d'Ivoire favorise toute activité commerciale qui satisfait la demande au moindre coût. D'autre part, la captation de la rente frontalière sur les textiles, pièces détachées, appareils électro-ménagers, ou lorsqu'un différentiel de prix sur les produits du cru et les céréales

apparaît, attire nombre d'exclus des systèmes productifs urbains et ruraux. Cette rente procure aussi un revenu complémentaire pour des ménages de salariés korhologais qui y engagent leur épargne. Pour les agents des réseaux de commerce structurés, ces aventuriers « gâtent » les affaires car ils font pression sur la rentabilité des opérations et accaparent une partie de la rente frontalière, alors que les investissements relationnels — politiques, religieux, familiaux ou territoriaux — réalisés par ces réseaux dans les villes correspondantes ont précisément pour but de la maximiser.

Toutefois, les aventures individuelles ou faiblement institutionnalisées dans un réseau de dépendances sociales et spatiales ne peuvent tirer de la contrebande qu'une partie de la rente frontalière. Privés d'un réseau permanent de distribution qui assure au capital engagé une rotation rapide, répondant aux segments subalternes et faiblement rémunérateurs de la demande, pressés de réaliser le fonds investi, les agents isolés doivent se contenter d'un revenu modeste à la revente. Par ailleurs, la petite entreprise contrebandière, s'appuyant sur un système restreint d'informations et de relations, s'expose à un partage défavorable de la rente avec les autorités répressives et à une rémunération aléatoire du capital mobilisé. Les stratégies personnelles ne peuvent alors s'engager que dans l'alternative : du risque sous-estimé — au prix d'un partage systématiquement défavorable des bénéfices, voire de l'épargne investie —, ou de l'intégration en bas de l'échelle des activités — passeurs, distributeurs urbains et colporteurs de brousse — que contrôlent, par le biais de l'accès aux marchandises et aux crédits, les réseaux transfrontaliers. Au mythe de la fortune rapide, auquel tous les témoignages recueillis font référence, s'oppose la régulation sociale qui se manifeste par l'exclusion ou la paupérisation à terme des participants faiblement pourvus en informations et en relations.

La crise conduit de nouveaux agents à investir la sphère marchande à l'échelon local, régional et transfrontalier, et ce quelle que soit la branche. Elle contribue de la sorte au renouvellement sensible du peuplement et des caractéristiques sociales des agents du commerce. Ainsi, 57 % des boutiquiers korhologais ont ouvert leur porte depuis moins de cinq ans, la rotation s'accompagnant d'une proportion croissante d'Ivoiriens sénoufos et d'un rajeunissement des commerçants — les deux tiers d'entre eux ont moins de quarante ans, la moyenne d'âge des nouveaux venus étant de trente-quatre ans —, qui reflète une réduction générale des chiffres d'affaires, ceux-ci étant fortement corrélés à l'âge. De même, le déclin, depuis quinze ans, de la filière de l'igname se réfracte dans son peuplement : grossistes et demi-grossistes dioulas, qui avaient établi un dense réseau de collectes de distribution urbaine et d'évacuation hors de la zone — en 1974, on dénombrait 106 magasins de stockage intermédiaire dans le

département de Korhogo, installés directement ou préfinancés par les marchands de Korhogo —, ont progressivement cédé la place aux commerçants sénoufos, tant pour la centralisation du produit en ville que pour la distribution de détail.

Faut-il dès lors évoquer le déclin d'un système marchand reposant sur les réseaux dioulas, qui contrôlaient jusqu'à présent l'accès à la sphère d'échange par des procédures de soumission des agents dans les registres familial, confessionnel, social ? Pour deux raisons, l'hypothèse mérite d'être nuancée. D'une part, les réseaux ne se désengagent que dans les branches où les marges sont aléatoires et la rotation du capital lente — cas de l'igname, ainsi que du riz local — ; encore continuent-ils d'y intervenir par le biais de leurs épouses et filles aînées, qui représentent par exemple 73 % des acheteuses-revendeuses d'igname en ville. En revanche, ils continuent de maîtriser en amont les marchés rentables — marchandises générales, textile, pièces pour cycles et cyclomoteurs, céréales et produits du cru, etc. —, et d'imposer aux revendeurs leurs conditions d'accès aux marchandises, à la clientèle et aux crédits. Par ailleurs, les grands commerçants dioulas de la ville ont diversifié leurs activités — lourds investissements dans le secteur des transports de voyageurs, mais aussi dans l'exploitation de vergers, produits maraîchers et cheptels par exemple —, de même qu'ils intensifient relations d'affaires, et placements dans les villes commerciales des pays limitrophes. D'autre part, l'insertion durable d'individus, voire de familles sénoufos, dans les circuits d'échange tend à s'accomplir dans le cadre d'une reconversion identitaire, reposant sur l'adoption de l'idéologie islamique, le changement de nom, l'abandon progressif de la langue sénoufo (sénar), la diversification des liens de dépendance interpersonnels. Cette forme de « conversion ethnique » (AMSELLE, 1990), qui accompagne un changement de statut professionnel, constitue l'une des modalités majeures de la régulation marchande, car elle manifeste l'adhésion des nouveaux entrants aux usages sociaux et marchands « solidement intériorisés » relevant du Dioulaya (KIPRÉ, 1989). En retour, la reconnaissance de ces usages permet de s'inscrire dans le cycle des avances en marchandises unissant les agents d'une filière, de sécuriser la pratique du crédit et de garantir la continuité des liens sociaux, confessionnels ou associatifs dans le circuit de distribution. Elle enserre les débiteurs dans un complexe de pressions sociales en cas de non-remboursement (LABAZÉE, 1991)⁸.

⁸ En 1990, une enquête sur le commerce des marchandises générales (LABAZÉE, 1991) montrait que les établissements africains, qui garantissent les avances en marchandises sur un système de dépendances interpersonnelles, n'avaient finalement pas plus d'impayés que les établissements européens qui attribuent les crédits sur des bases économiques plus objectives.

CONCLUSION

La colonisation a sans nul doute été un puissant vecteur d'urbanisation à Maradi et à Korhogo, moins par les fonctions administratives qu'elles eurent à remplir que par la vitalisation de leurs fonctions marchandes, suite à la pacification et à la réouverture d'axes commerciaux interrégionaux. La venue de négociants dans ces villes a été concomitante aux migrations religieuses (marabouts, enseignants et élèves coraniques) qui ont aussi contribué à leur peuplement ; à Korhogo, ces migrations ont été propices à la formation de hiérarchies culturelles et centralisées qui faisaient défaut jusqu'alors. Migration et insertion urbaine se sont opérées, pour une large part, au sein des réseaux marchands mais aussi des réseaux islamiques qui leurs sont étroitement liés. LUBECK (1981) a ainsi bien montré, à propos de Kano, le rôle des écoles coraniques dans l'accueil des migrants puis dans leur insertion dans la ville et le monde du travail.

Bien que démographiquement importantes, ces villes sont en continuité économique, sociale, religieuse, voire foncière, avec leur arrière-pays. La crise économique en Côte-d'Ivoire et au Niger renforce plutôt ces continuités, d'une part parce que citadins et ruraux sont prompts à mobiliser leurs propriétés différentielles, d'autre part parce que les migrations vers la ville s'intensifient, enfin parce que la citadinité ne signifie pas l'abandon de l'agriculture.

Maradi et Korhogo ont trouvé dans le commerce local et transfrontalier l'une des bases de leur dynamisme économique, l'organisation marchande en réseaux se révélant à la fois structurée et efficace du point de vue de la réalisation des marges et de l'appropriation des rentes, et suffisamment souple pour s'adapter aux évolutions de conjoncture. L'aspect évolutif des réseaux explique, sans nul doute, leur pérennité. Ainsi, la situation économique actuelle pousse les réseaux marchands dioulas et haoussas, à diversifier leur implantation géographique, à se désengager des segments d'activité les moins rentables, à investir dans d'autres secteurs. De même, la récente prolifération de petites unités de distribution dans le commerce officiel et clandestin ne les menace-t-elle pas réellement : ces unités ne peuvent guère que s'inscrire dans les branches et segments marchands délaissés par les réseaux de commerce, ou encore s'articuler aux circuits marchands structurés par des procédures qui les rendent, de fait, dépendants des grands patrons de commerce, ou enfin s'exposer à une faillite, faute de pouvoir accéder dans de bonnes conditions aux marchandises, au crédit et aux débouchés.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE, 1911 — *Monographie du Cercle de Kong*, Abidjan.
- AMSELLE (J. L.) 1990 — *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot : 79 et suiv.
- AUBERTIN (C.), 1983 — Histoire et création d'une région sous-développée. Le nord-ivoirien, *Cah. Sci. hum.* XIX (1) 1983.
- BLANC-PAMARD (Ch.) (éd.), 1992 -- *La santé en société : regards et remèdes*, Paris, Orstom, coll. *Colloques et séminaires*.
- BERNUS (E.), 1961 — Notes sur l'histoire de Korhogo, *Bulletin de l'Ifan*, XXIII (B) 1 : 284-290.
- DAVID (Ph.), 1964 — Maradi, l'ancien État et l'ancienne ville, site, population, histoire, *Études nigériennes*, n° 18.
- DELAFOSSÉ (M.), 1908 — *Notice administrative et ethnographique sur le Cercle de Korhogo*, Abidjan, ANCI, 1EE79 (2).
- DUREAU (F.), 1987 — *Migration et urbanisation : le cas de la Côte-d'Ivoire*, Paris, Orstom, coll. *Études et thèses*.
- ELDIN (M.) et MILLEVILLE (P.) (éd.), 1989 — *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, coll. *à travers champs*.
- GRÉGOIRE (E.), 1986 — *Les Alhazaï de Maradi, Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Paris, Orstom, coll. *Travaux et Documents* n° 187.
- GRÉGOIRE (E.), 1991 a — *Islam et commerce*, Paris, ASP - Orstom - CNRS, *multigr.*
- GRÉGOIRE (E.), 1991 b — Les chemins de la contrebande : étude de réseaux commerciaux en pays haoussa, *Cahiers d'études africaines* 124 (4) 1991.
- HERRY (Cl.), 1990 — *Croissance urbaine et santé à Maradi (Niger). Caractéristiques démographiques et phénomènes migratoires*, Bordeaux, université de Bordeaux-II - Grid, *multigr.*
- KIPRÉ (P.), 1989. — *Le monde des affaires en Afrique de l'Ouest au XX^e siècle*, Abidjan, *multigr.*
- LABAZÉE (P.), 1988 — *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- LABAZÉE (P.), 1991 — *Ethnies, statuts, mobilité spatiale, parcours et construction identitaire des agents de deux filières marchandes dans une ville du nord ivoirien*, Paris, MRT, *multigr.*
- LE ROY (X.), 1989 — « Fragilisation de systèmes de production par l'introduction de cultures de rapport, Nord Côte-d'Ivoire », in ELDIN et MILLEVILLE (éd.), 1989 : 453-462.
- LUBECK (P. M.), 1981 — Islamic networks and urban capitalism : an instance of articulation from Northern Nigeria, *Cahiers d'études africaines* 81-83. XXI/I-3.
- RAYNAUT (Cl.), 1992 — « Se nourrir en ville stratégies économiques et pratiques sociales. Le cas de Maradi (Niger) », in BLANC-PAMARD (éd.), 1992 : 153-210.